

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [3]

Artikel: Etudes de médecine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etudes de médecine

L'Office fédéral de statistiques publie une étude sur les résultats, après neuf semestres, des étudiants immatriculés en 1976. La sélection est dure, puisque sur 1500 places disponibles en Suisse au début des études, il n'y en a plus que 1125 après le cinquième semestre. Les filles ont plus de difficultés que les garçons. Au neuvième semestre, 57 % (contre 70) d'entre elles ont passé leur troisième propé, 21 % (contre 9) se sont ex-matriculées.

Mariage entre Suisses et étrangers

Ces mariages représentent le 17 % de tous ceux conclus en Suisse ; plus de 6 % concernent une Suisseuse et un étranger. Pour la période 1972-1979, le taux des divorces a atteint 35 %, la proportion des mariages avec des Européens a diminué alors qu'augmentait celle des mariages avec des non Européens ; et là il s'agit généralement de femmes qui ne sont plus jeunes et ont en moyenne huit ans de plus que leur partenaire. Le mariage leur apparaît comme le seul moyen de n'être pas séparées d'un ami rencontré au cours d'un voyage. L'adaptation de l'ami à la Suisse reste très problématique, notamment à cause de la difficulté pour lui de trouver un travail valable. La barrière de la langue et des différences culturelles ne se surmonte pas aisément. Mais ce qui pèse le plus lourd, ce sont les relations avec l'environ-

nement : les anciens amis ne veulent plus frayer avec la Suisseuse mariée à un étranger d'un autre continent, et le couple finit par ne plus guère rencontrer que d'autres couples dans la même situation (d'après une enquête faite pour la NZZ).

Zurich : maison pour femmes battues

La maison pour femmes battues a été ouverte le 1er février 1979, avec dix-huit lits et des matelas de secours en dortoirs. Elle a déjà reçu quelque 300 femmes et leurs enfants. Ils y séjournent entre un jour (20 %) et quelques mois : c'est le cas des femmes pour qui la reprise de la vie commune s'avère impossible. Sept professionnelles et une trentaine de volontaires assurent une permanence 24 heures sur 24, non seulement pour recevoir les victimes de crises conjugales, mais pour écouter et conseiller à tout moment, aider avec les enfants, servir d'intermédiaires avec les maris, etc.

Une enquête de 1977 auprès des médecins et des institutions sociales a révélé que 80 % d'entre eux avaient rencontré le problème des femmes battues dans leur activité professionnelle. Contrairement à ce que l'on croit volontiers, la violence n'est pas le fait seulement des maris étrangers : parmi les femmes reçues dans la maison et provenant de vingt-trois pays, la moitié était mariée à des Suisses.

P. B.-S.

Deux « 8 mars »... le 6 mars

La Journée internationale des femmes, qui a traditionnellement lieu, dans le monde entier, le 8 mars, se déroulera cette année le 6 mars (samedi oblige...) à Lausanne. La journée est placée sous le signe de la lutte des femmes pour la paix et pour la défense de leurs droits. Deux thèmes ont

été retenus : « Pour le droit à l'avortement », et « Contre les violences faites aux femmes ».

Une grande manifestation est prévue à 14 heures devant la gare CFF de Lausanne. Puis, dès 16 heures, la fête commencera au Centre paroissial d'Ouchy et à l'Aula du Collège de l'Elysée, avec au programme des débats, des films et des discussions (l'avortement, les tirs d'officiers sur des femmes cibles, l'armée, la paix et le désarmement, l'égalité de salaires et le viol sont parmi les thèmes annoncés), avec bien sûr buffet, boissons, danse et un « cabaret libre » pour les artistes en herbe.

Malgré plusieurs rencontres entre les différents mouvements féministes autonomes de Suisse, un lieu unique n'a pu être décidé pour marquer sur le plan national cette journée du 8 mars. Aussi y aura-t-il le même jour une autre manifestation à Fribourg, dont le thème sera « le droit des femmes à la libre disposition d'elles-mêmes ». Concrétisant ce thème, quatre revendications principales seront exprimées au cours de la manifestation (dont nous ignorons l'endroit et l'heure du rendez-vous) : « Pour le droit à l'avortement, contre la violence faite aux femmes, contre la contrainte à l'hétérosexualité, non à l'intégration des femmes dans la défense globale ». La manifestation sera suivie d'une fête (heure et lieu inconnus au moment où nous mettons sous presse). — (cc)



Une brochure intitulée

« Enfant d'immigrés »

En octobre 1980, le Centre de liaison des Associations féminines vaudoises a organisé une journée de rencontre et de solidarité entre femmes étrangères et femmes suisses. Parmi les vœux que les femmes étrangères ont exprimé lors de cette journée, qui portait sur le thème de l'école, il y avait entre autres celui de sensibiliser les enseignants aux problèmes spécifiques —



pratiques et psychologiques — des enfants d'immigrés. Le Centre de liaison vaudois, soucieux que ces vœux ne restent pas lettre morte, a réalisé un petit fascicule intitulé « Etre enfant d'immigrés », et qui est destiné à tous les enseignants qui comptent dans leur classe des enfants immigrés, ainsi qu'aux parents qui, à travers leurs enfants, sont en contact avec eux. Ecrit par une assistante sociale qui est née en Suisse de parents immigrés, ce fascicule décrit avec une très grande sensibilité les vrais problèmes auxquels sont confrontés les enfants étrangers en Suisse : le provisoire, la honte, l'insécurité et bien d'autres sentiments ambigus, douloureux, tous le plus souvent.

A lire par tous ceux et toutes celles qui croient que le monde peut aller un peu mieux... si l'on se connaît mieux. — (cc)

(Ce fascicule peut être commandé au secrétariat du Centre de liaison des associations féminines vaudoises, Eglantine 6, 1006 Lausanne, pour le prix de Fr. 2.—)

(in) : pas «out»

La communauté d'action (in) pour l'égalité des droits entre hommes et femmes vit toujours.

Dans une circulaire adressée à ses membres, (in) donne les informations suivantes :

1. En mars/avril 1982 se tiendra l'assemblée générale qui, après avoir approuvé les comptes, décidera si (in) doit se dissoudre ou continuer son existence.
2. Les comités d'action créés dans les cantons ont tous été dissous selon le désir des présidentes réunies, à Olten, le 9 juillet 1981.
3. Aucune cotisation ne sera perçue pour la période 1981/1982.

(J B-W)